

Séminaire

# La prise de décision dans l'entreprise



En partenariat avec la DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté et l'Université de Bourgogne



UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ



S J E P G 

Centre  
de recherches  
juridiques  
de l'Université de  
Franche-Comté  
crjfc

## Besançon

UFR SJEPEG

Amphithéâtre Cournot

15 mars 2019

## Matinée

### L'autonomie de la décision du chef d'entreprise en matière économique

*Le pouvoir économique peut s'entendre d'une relation asymétrique tenant à l'aptitude d'un acteur à influencer le comportement d'un ou plusieurs autres en raison de sa situation économique dominante. La société-mère, le franchiseur, le client ou encore les pouvoirs publics peuvent largement peser sur la décision du chef d'entreprise. La question est alors de savoir si le droit régule et donc admet cette hétéronomie et s'il est possible d'imputer à ces acteurs extérieurs les conséquences de la décision du chef d'entreprise.*

9h	Accueil – café
9h20	Allocutions d'ouverture
9h30	Pouvoir économique et Droit des sociétés
9h45	Pouvoir économique et Droit du travail
10h	Pouvoir économique et Droit de la distribution
10h15	Le rôle de la DIRECCTE dans l'accompagnement des décisions économiques de l'entreprise
11h	Pause
11h10	Table ronde et discussion avec la salle
12h15	Déjeuner

## Après-midi

### La prise en compte de la santé/sécurité dans les décisions du chef d'entreprise

*Le respect de la santé/sécurité intègre depuis longtemps le processus décisionnel. Les débats ont toutefois été relancés avec les scandales successifs affectant les travailleurs ou les consommateurs. Surtout, le législateur envisage de modifier les articles 1832 à 1833 du Code civil afin que l'entreprise formalise son objet social et environnemental. Il s'agit dès lors d'identifier les outils juridiques qui permettent de contraindre l'entreprise à intégrer les questions de santé/sécurité dans sa prise de décision.*

13h30	La loi PACTE
14h	L'objet social élargi aux considérations sociales et environnementales : quelles perspectives ?
14h15	Les outils du droit du social
14h30	Les outils du droit de la consommation
14h45	Les moyens de la DIRECCTE pour accompagner l'entreprise en matière de santé/sécurité
15h30	Table ronde et discussion avec la salle
17h	Clôture de la journée

*Entrée libre – déjeuner 20 euros*

**Inscription obligatoire : <https://decisentreprise.sciencesconf.org/>**

**Informations : [contact-crjfc@univ-fcomte.fr](mailto:contact-crjfc@univ-fcomte.fr) – 03.81.66.66.08**

**Responsable du séminaire : Chantal Mathieu, CRJFC**